

SYNDICAT MIXTE DU PORT DE DIEPPE

ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DU PORT DE DIEPPE

BILAN DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2007/2014

PROJET DE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2015/2020

Sommaire

Dieppep3
Bilan du Programme Pluriannuel d'Investissement 2007-2014
 Projets réalisés et adaptation du Programme Piuriannuel d'Investissement pour tes activités Transmanche, Commerce, Pêche, Plaisance Ouvrages communs. L'évolution des trafics et de l'activité sur la période 2007-2014
Orientations stratégiques pour le développement du Port de Dieppe - Programme Pluriannuel d'Investissement 2015-2020
- Un Port de référence pour la maintenance des parcs éoliens offshore
 Le Port de Dieppe partenaire privilégié des entreprises locales pour le commerce maritime
 Le Port de Dieppe - Atout Manche du Transmanche - optimise les conditions d'exploitation de la ligne
 Dieppe - 1^{er} Port de pêche haut-normand - L'atout mer pour la pêche artisanale et la valorisation des produits de la mer
 Un port de plaisance exemplaire doté d'un port à sec unique réalisé dans une ancienne cale sèche réhabilitée
 Le Port de Dieppe espace reconnu et apprécié sur la façade Manche pour la qualité des équipements publics et ses entreprises de réparation navale
Localisation des projets de développement sur le Domaine Public Maritimep 28
Opérations ciblées du Programme Pluriannuel d'Investissement 2015-2020 pour la demande de financement auprès des partenaires financiers

L'édito du Président

Le Port de Dieppe est riche de son capital humain et de son histoire séculaire. C'est un lieu d'excellence et une fierté régionale. Un acteur majeur de la vie économique locale.

Avec le soutien des collectivités - au premier rang desquelles la Région -, des partenaires économiques et de l'Union Européenne, le Port de Dieppe fait de la mixité des activités une force. Le Syndicat Mixte valorise toutes les activités maritimes : le commerce international, la pêche artisanale, la plaisance mais aussi la construction et la réparation navale. Le Port de Dieppe offre aux entreprises existantes les moyens de se développer et contribue à la réussite de tous les projets industriels innovants comme la construction des parcs écliens marins, créateurs de l'énergie et des emplois de demain.

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe, établissement public administratif, a su faire la preuve de son efficacité en assurant ses missions d'autorité portuaire et de service public par une mutualisation intelligente de ses moyens humains et matériels mais aussi grâce aux partenariats initiés avec Ports Normands Associés, les ports du Havre et de Rouen à travers Haropa et les ports départementaux du Tréport et de Fécamp. 110 agents mettent au quotidien leurs compétences au service des usagers et des professionnels de la mer. Grâce à son organisation spécifique, le Syndicat Mixte a pu répondre aux urgences, relever tous les défis et préparer l'avenir. Les emplois portuaires ont été consolidés, ceux des entreprises installées sur le Port également, soit près de1300 emplois directs.

Depuis 2007 et le transfert du Port de Dieppe à la Région Haute-Normandie, plus de 50 millions d'euros d'investissements ont été réalisés pour renforcer l'attractivité du Port et sécuriser l'activité de la communauté portuaire.

Les engagements pris ont été tenus. Remplacement de la porte de l'écluse du bassin de pêche, modernisation du pont Ango, réfection des terre-pleins, des quais et des hangars, acquisition de deux grues mobiles, aménagement de terre-pleins sécurisés, installation d'un ponton et de moyens de levage pour la débarque des produits de la mer, mise en service d'une zone technique équipée d'un nouvel engin de levage, réhabilitation du bâtiment Ango pour les services de la plaisance, l'Office de Tourisme d'Agglomération Dieppe-Maritime et le Cercle de la Voile de Dieppe, extension de la gare maritime Transmanche et réorganisation de la zone publique extérieure dédiée au pré-embarquement, transformation de la forme de radoub en port à sec pour 300 bateaux à moteur, création d'un marché aux poissons quai Trudaine : le Port de Dieppe est un investisseur public reconnu au service d'une ambition portuaire régionale.

L'action du Syndicat Mixte s'inscrit dans la durée. Les projets en cours aboutiront. D'autres verront le jour.

50 M€ d'opérations structurantes sont programmés dans le cadre du Programme Pluriannuel d'investissement pour la période 2015-2020 : aménagement du quai colis lourd dans le port extérieur pour l'éolien offshore ; réorganisation du bassin Ango pour les navires de maintenance des parcs éoliens offshore ; création d'un poste d'avitaillement pour les bateaux de pêche, le Transmanche et les navires intervenant sur les parcs éoliens marins ; aménagement des espaces autour du port à sec pour l'activité nautique et touristique ; acquisition d'une cabine de peinture pour la réparation navale sur la zone technique pêche et plaisance ; carénage de la passerelle Transmanche ; acquisition d'une nouvelle grue mobile pour le commerce ; réfection du brise-fames près de la jetée ouest et réaménagement de l'espace avec un accès à la mer pour les activités nautiques ; campagne d'entretien et de confortement des ouvrages fixes (quais, jetées) ; remplacement du pont Colbert... L'engagement de la Région est acquis.

La réforme territoriale en cours, avec la clarification des compétences, invite chaque collectivité à concentrer ses moyens d'intervention pour plus d'efficacité. Elle privilégie la complémentarité des places portuaires et non la concurrence stérile. Elle encourage le développement des liaisons Transmanche les plus pertinentes en termes d'aménagement et d'équilibre des territoires. Elle renforcera de fait la cohérence des interventions publiques et le rôle des Régions.

Le Syndicat Mixte s'inscrit résolument dans cette dynamique régionale d'avenir et continuera à mobiliser toutes ses ressources pour que le Port de Dieppe et la Région demeurent une référence en matière de nautisme et de pêche artisanale, un pôie d'excellence pour le commerce maritime et les énergies renouvelables. Et toujours en gérant sérieusement l'argent public.

Nicolas Mayer-Rossignol
Président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe
Président de la Région Haute-Normandie

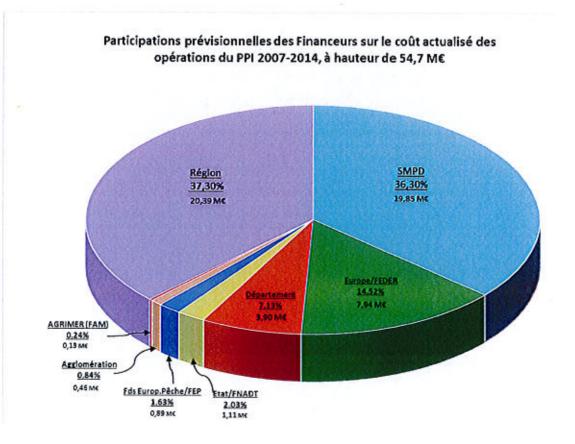
Bilan du Programme Pluriannuel d'Investissement 2007-2014

Le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2007-2014 du Port de Dieppe a été le garant de :

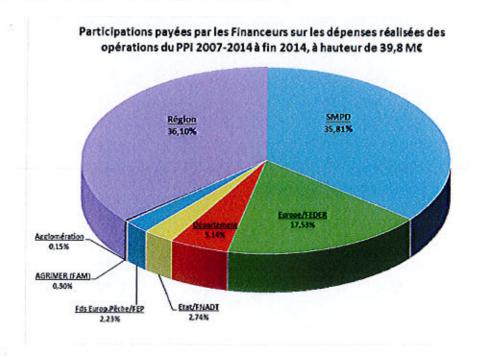
- « L'équilibre entre les quatre activités existantes et complémentaires : Transmanche, commerce, pêche, plaisance.
- La renaissance d'un port vivant dans la ville, générateur d'emplois et de services, respectueux tant de la valorisation du patrimoine que de la cohabitation entre usagers du port et habitants.
- L'attractivité d'une infrastructure portuaire, qui de par sa taille et son accessibilité intéresse des trafics liés à l'économie locale ».

Bilan des opérations d'investissement et adaptation du Programme Pluriannuel d'Investissement par activité

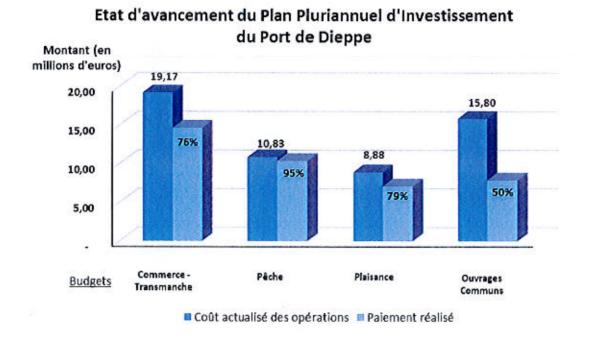
Au 31 décembre 2014, les opérations inscrites à l'origine ou retenues dans le cadre de l'adaptation à mi-parcours du Programme Pluriannuel d'Investissement du Port de Dieppe représentent une dépense actualisée de 54,7 M€.



La dépense conventionnée avec les partenaires Région Haute-Normandie, Europe, Département de Seine-Maritime, Agglomération Dieppe-Maritime, Etat s'élève à 49,6 M€ et le taux de mandatement est aujourd'hui de 80,3%.



Opérations inscrites et conventionnées au Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2007-2014



Transmanche/Commerce

La dépense actualisée s'élève à 19,1 M€, soit 35% de la dépense totale.

Opérations subventionnées réalisées ou en voie d'achèvement :

- Mise aux normes de sûreté du site du Transmanche
- Réparation de la pile d'accostage du Transmanche
- Sécurisation de la passerelle Transmanche
- Refonte du système hydraulique et carénage de la passerelle RoRo
- Réhabilitation et extension de la gare maritime Transmanche; réorganisation de la zone publique extérieure dédiée au pré-embarquement et au stationnement
- Mise en service d'une grue mobile sur pneumatiques italgru pour le commerce
- Restauration des quais Lalitte, de la Marne et de la Somme et aménagement des terre-pleins autour du bassin de Paris
- Restructuration des hangars

Opérations inscrites à l'origine avec un financement assumé uniquement par le Syndicat Mixte du Port de Dieppe

- Etude pour la remise en état du réseau ferré portuaire
- Rétablissement de profondeurs dans le bassin de Paris

Opération programmée à mettre en œuvre sur la période 2015-2020

 Aménagement du poste à quai colis fourd/encombrant dans le port extérieur et réorganisation du bassin Ango pour les navires de maintenance intervenant sur les parcs éoliens offshore

Pêche

La dépense actualisée s'élève à 10,8 M€ soit 19,8% de la dépense totale

Opérations subventionnées réalisées ou en voie d'achèvement

- Remplacement de la porte de l'écluse du bassin Duquesne.
- Installation d'un ponton et d'une passerelle dans l'avant port quai du Carénage pour les pêcheurs
- Acquisition de moyens de levage pour la débarque du poisson
- Création d'une zone technique équipée d'un élévateur à bateaux
- Création d'un marché aux poissons quai Trudaine
- Remplacement du système de production et de distribution de la tour à glace quai du Tonkin.
- Mise en place des équipements pour la collecte des déchets.

Plaisance

La dépense actualisée s'élève à 8,8 M€ soit 16,2% de la dépense totale

Opérations subventionnées réalisées ou en vole d'achèvement :

- Création d'anneaux pour la plaisance
- Réhabilitation et transformation de la forme de radoub en port à sec
- Sécurisation de la carpente pour la mise à l'eau des bateaux

Ouvrages communs

La dépense actualisée s'élève à 15,8 M€ soit 28,9% de la dépense totale

Opérations subventionnées réalisées ou en voie d'achèvement :

- Réfection des quais de la Marne, de la Somme et Lalitte
- Rénovation et modernisation du pont Ango
- Reconstruction du bâtiment Ango pour les services de la plaisance, l'office de tourisme d'Agglomération Dieppe-Maritime et le Cercle de la Voile de Dieppe
- Réhabilitation des bâtiments du Syndicat Mixte quais du Carénage et du Tonkin.

Opération inscrite à l'origine avec un financement assumé uniquement par le Syndicat Mixte du Port de Dieppe

Mise en sécurité des falaises

Opération programmée et à réaliser sur la période 2015-2020

- Remplacement du pont Colbert

Le Programme Pluriannuel d'Investissement 2007-2014 a initié pour chaque secteur d'activités des projets de mise aux normes techniques et environnementales des infrastructures portuaires - quais, terre-pleins, bâtiments, ouvrages mobiles - et à acquérir l'outillage et les équipements utiles au bon fonctionnement du Port et à l'amélioration de l'offre de services : grues, élévateur à bateaux...

Trois opérations structurantes concourent plus particulièrement au renouveau de l'activité portuaire :

- La réalisation d'une zone technique de réparation navale attractive pour la pêche et la plaisance avec un outillage adapté, des espaces conformes aux normes environnementales permettant aux entreprises de mettre en avant leurs compétences;
- La création d'un port à sec dans l'ancienne cale sèche. Un projet innovant préservant et valorisant le patrimoine maritime avec un système logistique et de stockage des bateaux permettant de multiplier par deux le nombre d'emplacements sans contraînte de marée mis à disposition des plaisanciers;
- La réorganisation du bassin Ango pour accueillir les navires de servitude qui interviendront sur les parcs éoliens offshore, l'aménagement du quai colis lourd et des



terre-pleins dans le port extérieur et autour du bassin de Paris pour répondre aux besoins de l'éolien marin.

Dieppe, port d'attache naturel des parcs éoliens offshore sur la côte d'Albâtre met son infrastructure et ses équipements au service d'un grand projet régional pendant la phase de construction et de façon pérenne après la mise en service du parc en 2020 et les opérations de maintenance.

Le Port de Dieppe est la 5ème zone économique de l'Agglomération Dieppe-Maritime. 1250 emplois directs ont été recensés sur le Port. A l'échelle de la ville, le Port rassemble un emploi sur 12. Le Port est un poumon économique, un moteur de croissance avec des emplois consolidés pour les entreprises existantes sur le Port et de nouvelles activités liées aux nombreux projets de développement mis en œuvre.

Tous les investissements qui ont été réalisés consolident l'interface ville-port : création d'un marché aux poissons quai Trudaine, rénovation du quai du Carénage dans le cadre de l'amélioration des conditions de débarque des produits de la mer, résorption d'une friche industrielle avec la réalisation du port à sec dans la forme de radoub sur l'Ile du Pollet, aménagement et sécurisation des terre-pleins quai du Maroc entre l'Arques et le Bassin de Paris et quai de Norvège le long du Cours de Dakar et de la ZAC Dieppe Sud, cession d'une ancienne gare maritime à l'Agglomération Dieppe-Maritime pour y installer un centre d'affaires, rénovation du bâtiment Ango en cœur de ville pour les services de la plaisance et l'office de tourisme et d'agglomération... Dès 2010, le Syndicat Mixte du Port de Dieppe pour favoriser l'interface ville-port a présenté un schéma d'aménagement visant à renforcer les liens et la cohérence entre les différents investissements publics sur le domaine public maritime et plus particulièrement dans le quartier du Pollet autour du port à sec.

Les trafics maritimes autour du bassin de Paris ont été encouragés dans le respect des contraintes du développement urbain. Il s'agit de trafics nécessitant de l'activité de grutage, à valeur ajoutée, suscitant un trafic routier modéré, de proximité ou spécialisé comme par exemple le trafic d'éoliennes terrestres.

Le Programme Pluriannuel d'Investissement 2007-2014 a inscrit le Port de Dieppe dans la dynamique portuaire régionale en Manche, aux côtés des grands ports Maritimes du Havre et de Rouen. Le Port de Dieppe est partenaire associé de HAROPA. Il bénéficie ainsi de la promotion commune de l'espace portuaire autour de l'axe Seine et participe à la réflexion commune sur des sujets tels que l'avitaillement des navires au GNL. Pour l'activité de commerce maritime, la direction du Port de Dieppe s'est appuyée sur sa connaissance du milieu économique régional pour développer les trafics de niche, strictement liés à son hinterland (bois, ferraille, sables, engrais, éclien...). Les opérateurs rouennais et havrais utilisent l'espace portuaire de Dieppe pour leurs trafics. Il y avait un seul opérateur en 2007. Ils sont trois aujourd'hui, Humann et Taconet, Promaritime, SDV à faire régulièrement des opérations. Le tonnage progresse pour les trafics dits de niche : éclien, ferraille, bois, engrais...

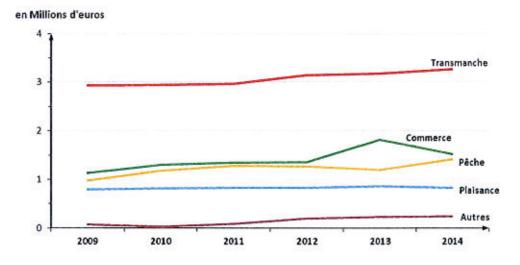
Par ailleurs, la liaison Transmanche contribue à équilibrer l'activité sur la façade Manche de la Haute-Normandie avec un million de tonnes de marchandises et 255 000 passagers qui empruntent la ligne Dieppe Newhaven, le service ayant été adapté avec un des navires et deux rotations quotidiennes dont un départ de nuit.

Le regroupement de 35 entreprises de la réparation et construction navale avec Dieppe Navals et Réparation Construction Navale de Normandie permet également dans un autre domaine d'inscrire le Port de Dieppe dans la dynamique de l'Axe Seine pour défendre les investissements nécessaires à ce secteur d'activités. Enfin le Port de Dieppe a mobilisé les ports de la Manche sur la réduction des coûts de dragage par la réalisation d'un marché commun avec les ports départementaux du Tréport et de Fécamp et le Port de Ouistreham. Le Port de Dieppe initie également la mise en place d'un outil de diagnostic des ouvrages portuaires et de programmation des investissements. Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe est membre de l'Association des Ports Locaux de la Manche relais indispensable pour faire reconnaître les spécificités des ports décentralisés dans le paysage institutionnel portuaire. Dans le domaine de la plaisance, le Port de Dieppe est associé aux autres ports de la Manche pour promouvoir l'activité nautique.

Les investissements réalisés sur l'infrastructure et l'outillage ont contribué à faire évoluer la recette d'exploitation pour toutes les activités de façon positive, la recette totale passant de 6 M€ en 2007 à 7,264 M€ en 2014, en augmentation de 18%.

Celle du budget principal évolue de 0,03 M€ à 0,2 M€; celle du commerce/Transmanche de 4,3 M€ à 4,78 M€; celle de la pêche de 0,91 M€ à 1,14 M€; celle de la plaisance de 0,75 M€ à 0,82 M€ étant entendu que celle-ci n'a pu que faiblement progresser du fait de la défaillance de l'entreprise chargée de l'installation du manipulateur à bateaux dans le port sec. La recette totale d'exploitation sur la période 2007-2014 s'élève à 52,1 M€.

Evolution de la recette d'exploitation, par budget



Deux opérations inscrites au PPI 2007-2014 doivent être menées à terme : le remplacement du pont Colbert et la réorganisation du bassin Ango avec l'aménagement du quai et des terre-pleins dans le port extérieur pour la maintenance de l'éolien en mer. Les projets font l'objet de procédures administratives et d'études techniques longues. Le pont Colbert du fait de l'importance de l'ouvrage pour le Port et la Ville et les projets liés à l'éolien en mer du fait d'un appel d'offre national pour la construction du parc. La réalisation de ces deux opérations est programmée durant la période 2015-2020 dans le cadre du prochain Programme Pluriannuel d'Investissement.

Au-delà du Programme Pluriannuel d'Investissement 2007-2014 (PPI), le Syndicat Mixte du Port de Dieppe s'est engagé sur d'autres projets complémentaires de façon à satisfaire les besoins de l'exploitation. Cela s'est traduit par la rénovation des bâtiments portuaires ou leur reconstruction (bâtiments du chantier naval MIM, de la criée, nouveau hangar pour le trafic maritime quai de Norvège, locaux pour le Club Nautique Dieppois Aviron et le CVD), la rénovation de la voirie, la réfection du brise houle, le renouvellement de l'outillage portuaire (grue mobile sur pneumatiques Grove, grue de relevage, remorque mafi, balance, bateau nettoyeur...).

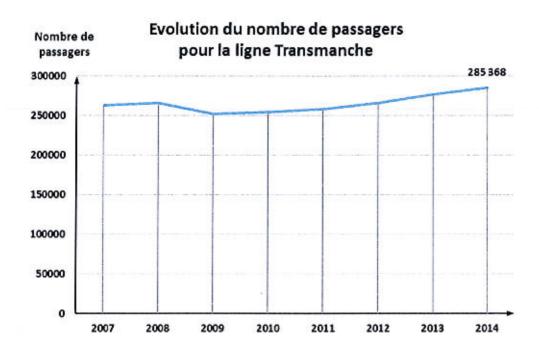
La dépense totale d'investissement du Syndicat Mixte du Port de Dieppe sur la période 2007-2014 s'élève à 51,5M€, soit une moyenne de 6,44M€ par an, la dépense consacrée au PPI représentant 77,3% de cette dépense totale d'investissement.

Le Programme Pluriannuel d'Investissement 2007-2014 a contribué au développement des activités maritimes mais aussi à la valorisation de l'environnement et du patrimoine par la remise en état ou la mise aux normes techniques et environnementales des installations. Le Pavillon Bleu qui récompense les ports de plaisance est décerné depuis 2010 au Syndicat Mixte du Port de Dieppe et sa politique exemplaire en matière de gestion environnementale (traitement et collecte des déchets, gestion de l'eau, dragage exceptionnel du bassin de pêche, stations de pompage pour les eaux noires et grises, kit d'intervention pour pollution accidentelle par hydrocarbures dans chaque bassin, bateau nettoyeur intervenant en liaison avec l'association ESTRAN), achat de véhicules électriques pour les services, entretien des berges de l'Arques...

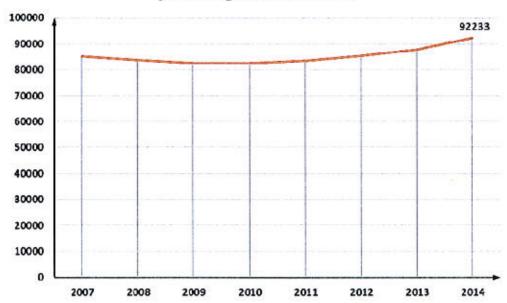
La zone technique pêche, le marché aux poissons, le port à sec dans la forme de radoub, les quais réhabilités sur le bassin de commerce sont conformes aux normes environnementales pour le stockage des marchandises, la récupération des eaux dans le cadre du stockage des produits ou lors des opérations de carénage... Le bâtiment Ango rénové est aux normes HQE (pompe à chaleur eau de mer, production solaire d'eau chaude).

L'évolution des trafics et de l'activité sur la période 2007-2014

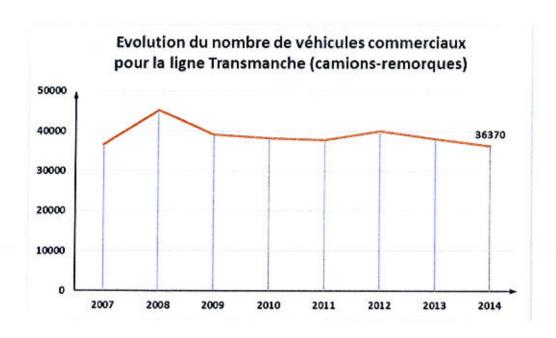
Activité Transmanche et commerce maritime



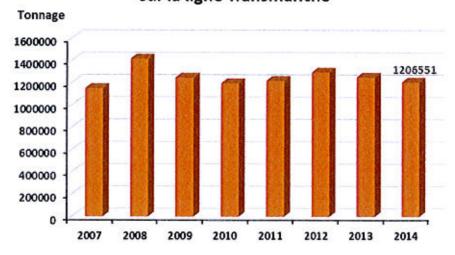
Evolution du nombre de véhicules de tourisme pour la ligne Transmanche



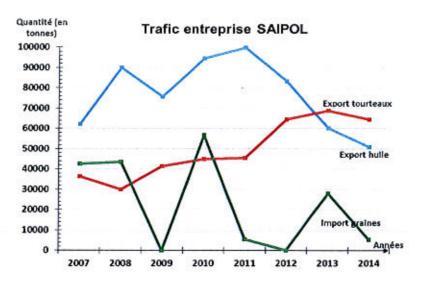
Le nombre de passagers est régulier tout en progressant sur la période entre 250 000 et 285 000. Le nombre de véhicules de tourisme progresse de 85 000 à 92 000.



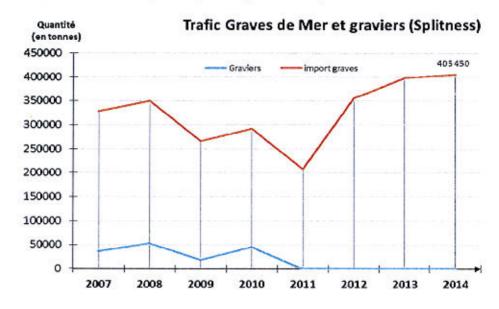
Evolution du tonnage de fret sur la ligne Transmanche



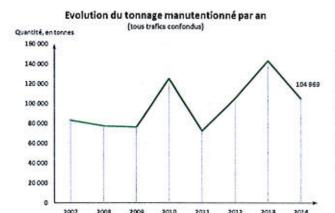
Le tonnage de fret est stable autour de1 200 000 tonnes ainsi que le nombre de véhicules commerciaux pour 36 000 unités.



Le commerce maritime comprend deux activités majeures : les Graves de Mer et Saipol. L'activité de Saipol, est en progression sur l'export de tourteaux mais connait des aléas de production et de transport par la voie maritime pour l'import de graine et l'export d'huile.



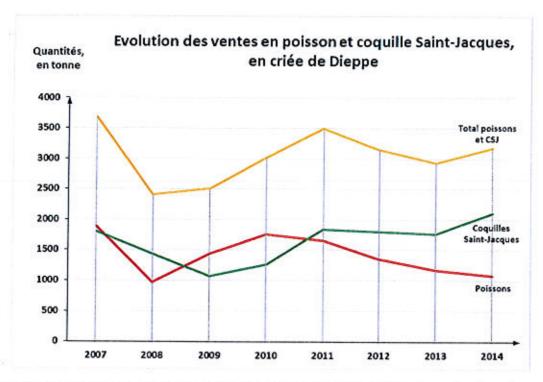
Les graves de mer enregistrent une progression de 325 000 à plus de 400 000 tonnes, excepté en 2011 pendant la période de construction d'une nouvelle unité sur le site.



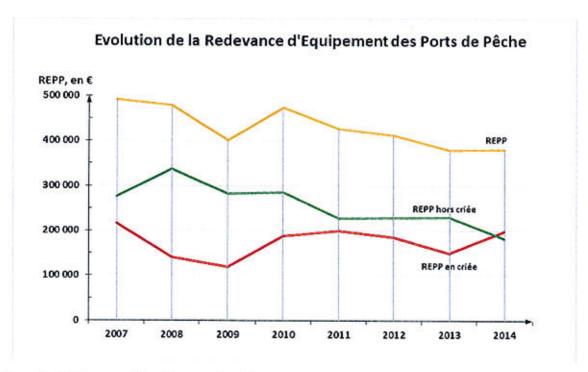
En 2006, avant le transfert du Port à la Région Haute-Normandie, le trafic manutentionné réalisé sur le bassin du commerce, sans compter l'import de sable et l'export d'huile, s'élevait à 25 749 tonnes. En 2014, le tonnage manutentionné dans le bassin de Paris a été multiplié par 4.

Les trafics grutés ont progressé dès 2007, passant de 80 000 tonnes à 105 000 tonnes, avec un pic à 143 000 tonnes en 2013.

L'activité pêche



L'activité de la criée est stable avec 3000 tonnes de produits traités. La vente de poisson est en baisse tandis que la Coquille Saint-Jacques progresse.

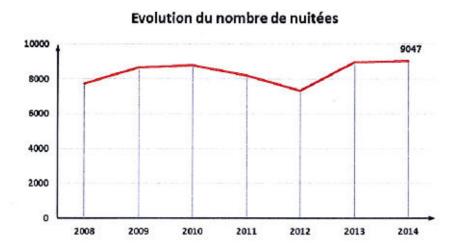


Pour la Redevance d'Equipement des Ports de Pêche, la proportion des ventes directes est quasi équivalente à la vente en criée et tend à diminuer.

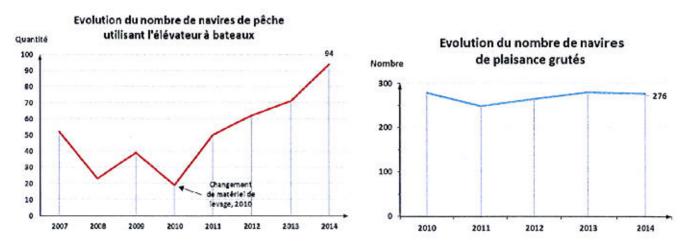
L'activité Plaisance

2500 2000 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014

Près de 2300 bateaux visiteurs sont enregistrés et plus de 9000 nuitées.



L'activité réparation navale



Le nombre d'opérations de grutage est en forte augmentation en lien avec l'installation des entreprises de réparation navale sur le port.

La mutualisation des moyens techniques et humains pour le développement portuaire, marque de fabrique du Syndicat Mixte du Port de Dieppe

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe en tant qu'établissement public administratif a su faire la preuve de son efficacité pour assurer ses missions d'autorité portuaire et de service public par une mutualisation intelligente de ses moyens humains et matériels à disposition de toutes les activités. Le Syndicat Mixte a de manière constante et pragmatique adapté l'infrastructure à l'évolution et aux nécessités des activités et des trafics par un plan d'investissements sans précédent.

Les résultats sont là. La progression du Port de Dieppe, en termes de compétitivité, est à rechercher dans son mode de gouvernance, l'investissement public pour la relance des activités et du service, la valorisation de tous les espaces, une stratégie commerciale basée sur les trafics utiles à l'hinterland, la mutualisation des espaces et des services, la mise en réseau du Port avec les grands ports maritimes et les ports locaux de la Manche...

Un mode de gouvernance unique. Un seul mot d'ordre : mixité et mutualisation. Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe propriétaire du domaine public maritime est la seule instance qui étudie les projets, les décide, les réalise, les finance et les exploite. Cette gouvernance, sans intermédiaire, a permis de faire cohabiter de façon très rationnelle les activités de commerce, pêche et plaisance et engendre une forte acceptabilité des projets de développement entre les acteurs. Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe développe les activités de façon équilibrée et complémentaire entre le Transmanche, le commerce, la pêche, la plaisance, la réparation navale et pour l'avenir la maintenance pour l'éolien en mer.

L'investissement public a pu être réalisé de façon rapide : 80% du PPI a été mandaté entre 2007 et 2014, le Syndicat Mixte du Port de Dieppe ayant réalisé 6,44 M€ d'investissements en moyenne chaque année sur le port depuis le transfert. L'investissement public a été essentiel pendant la période de crise et a servi de levier pour le maintien et le redémarrage des activités. Toutes les opérations ont été financées sans emprunt. 35% des crédits du Programme Pluriannuet d'Investissement (PPI) sont affectés au Commerce-Transmanche, 29% pour les infrastructures générales, 20% pour la pêche et 16% pour la plaisance.

Le SMPD s'est montré très dynamique dans l'aménagement urbain et immobilier des espaces de travail et d'accueil sur le port, avec le souhait de mutualiser l'usage des bâtiments : aménagements des espaces de travail pour les agents de l'exploitation et de la maintenance du SMPD, réhabilitation d'une ancienne gare maritime située près du bassin Ango en centre-ville pour y installer l'Office de Tourisme d'Agglomération aux côtés des services de la plaisance et du Cercle de la Voile de Dieppe, cession d'une ancienne gare maritime à l'Agglomération Dieppe-Maritime pour qu'elle y réalise un Centre d'Affaires, réhabilitation de la gare maritime Transmanche en associant l'exploitant DFDS, les douanes et le service du SMPD, réhabilitation des locaux de l'entreprise de construction et de réparation navale Manche Industrie Marine (MIM).

Le SMPD a fortement encouragé la mixité des activités et la mutualisation des espaces sur le Port. La zone technique nécessaire pour la réparation des navires de pêche s'ouvre à la plaisance et offrira tous les services pour les navires de servitude intervenant sur les parcs écliens marins. La réalisation d'un port à sec permet également de réaménager le basin Ango pour l'accueil des navires de servitude des parcs écliens offshore. Le projet de création d'un poste d'avitaillement GNL est à la fois pertinent pour réduire les coûts de fonctionnement du Transmanche mais aussi ceux des bateaux de pêche et des navires de servitude.

Le principe de mutualisation mis en œuvre, les dépenses de fonctionnement récurrentes ont pu être maîtrisées pour ce qui concerne l'organisation du travail - 110 agents. Pour l'exploitation, l'organisation du travail entre le Transmanche et le commerce est partagée, les agents travaillant un mois sur deux au Transmanche et un mois sur deux à la maintenance ou l'exploitation des grues sur le commerce ou pour assurer les remplacements à l'exploitation des ouvrages mobiles. L'administration et la maintenance sont mutualisées pour l'ensemble des activités ce qui a permis de disposer d'une économie d'échelle satisfaisante en termes de services disponibles et offrir de la mobilité pour les agents au sein même de l'établissement.

L'équipe de direction du Syndicat Mixte travaille en étroite collaboration avec tes services de l'Agglomération Dieppe-Maritime qui disposent des compétences pour animer et développer des projets économiques.

Les dépenses de dragage et de remorquage ont été maîtrisées également suivant ce même principe de mutualisation. En 2010, le Syndicat Mixte du Port de Dieppe a mis en place pour les ports départementaux du Tréport et de Fécamp et Ports Normands Associés, un groupement de commande pour le dragage de façon à susciter la concurrence et des prestations à moindre coût. Entre 2005 et 2009 la dépense moyenne de dragage par an était de 986 K€ alors qu'elle n'est plus que de 731 K€, soit une baïsse de 25% du prix pour une même quantité, soit 147 000 m3 dragués en moyenne par an.

L'activité de remorquage étant limitée du fait de l'évolution des navires et de leur plus grande manœuvrabilité, entre 55 et 108 mouvements par an, le nouveau remorqueur TSM Albâtre est équipé d'une charrue pour effectuer les opérations de nivelage dans les bassins et ainsi rationaliser l'activité de dragage.

Les résultats sont en progression depuis 2007 sur l'ensemble des activités, du fait de l'engagement majeur des collectivités et en premier lieu de la Région qui a permis de mettre en œuvre un plan de relance du Port sans précèdent. Fort de son organisation, le Syndicat Mixte a consolidé les emplois portuaires et œux des entreprises installées sur le domaine public maritime. Le Syndicat Mixte préserve l'existant mais participe aussi pleinement à la dynamique régionale d'avenir créatrice de nouvelles richesses, avec en particulier les grands projets éoliens offshore.

Orientations stratégiques 2015-2020 pour le développement du Port de Dieppe

Le Port de Dieppe construit son avenir

La bonne santé financière et le dynamisme du Syndicat Mixte permettent d'ouvrir de nouvelles perspectives de croissance pour le Port. 50 M€ d'opérations structurantes sont programmées dans le cadre du Programme Pluriannuel d'investissement 2015-2020. Ils contribueront à moderniser l'infrastructure portuaire et l'outillage mais aussi à accompagner les grands projets régionaux comme la construction de parcs éoliens en mer.

Un Port de référence pour la maintenance des parcs éoliens offshore

La construction du champ éolien au large du Tréport avec 62 éoliennes offshore pour une capacité totale de 496 MW a été confiée au consortium GDF Suez, EPR Renewables et Necen Marine. La mise en service du parc est prévue à échéance de 2020.

L'engagement du Port de Dieppe dans la stratégie de développement régional de l'éolien offshore et du projet de parc éolien offshore au large du Tréport constitue une opportunité historique de développer des emplois qualifiés en garantissant au Syndicat Mixte une ressource pérenne sur plusieurs décennies. Un consortium de fabrication et de montage des pales et turbines s'installe au Havre sous l'égide d'Areva. Aux côtés de la Région et du Grand Port Maritime du Havre, le Port de Dieppe s'engage résolument pour la création de l'énergie et des emplois de demain, dans un premier temps sur le parc de Fécamp et le site de recherche de Veulette et dans un second temps sur le parc éolien marin près de Dieppe.

La mise en œuvre de ce grand projet régional est une opportunité de développement pour le Port de Dieppe, à même de mettre à disposition les infrastructures pour assurer la maintenance mais aussi de valoriser le savoir-faire de son équipe et des entreprises locales regroupées au sein de Dieppe Navals. 32 entreprises constituent désormais ce réseau de professionnels regroupant un grand nombre de compétences ayant trait à l'activité maritime et complémentaire aux regroupements industriel et logistique avec Dieppe Méca Energies et Vialog.

Dès la phase d'études de la construction, le Port de Dieppe sera mobilisé pour l'acqueil des navires de service.

Le Port de Dieppe se prépare à devenir le port d'attache des navires de servitude qui interviendront sur les parcs écliens offshore. La réorganisation du bassin Ango, sans contrainte de marée permettra de mettre à disposition les places nécessaires pour les navires chargés de transporter les équipes et le matériel de maintenance.

Le Syndicat Mixte et SNC Graves de Mer ont trouvé un accord pour libérer dans le port extérieur les 2,5ha de terrains nécessaires pendant la phase de construction pour satisfaire les besoins d'approvisionnement d'urgence du chantier, notamment en câble. Le Syndicat Mixte engage les aménagements des terre-pleins et du poste à quai mixte dans le port extérieur et lance une étude pour l'avitaillement des navires.

Les entreprises de la maintenance pourront par ailleurs disposer près du bassin de Paris d'un bâtiment avec accès au quai pour le stockage et le transport du matériel.

Le Port de Dieppe partenaire privilégié des entreprises locales pour le commerce maritime

Le Port de Dieppe soutient naturellement les entreprises installées sur le Domaine Public Maritime - SAIPOL, Graves de Mer, MIM – et a vocation à capter celles situées dans l'hinterland en facilitant leur approvisionnement et l'exportation de leurs produits par la voie maritime.

Le Port de Dieppe privitégie compte tenu des installations, le développement des trafics compatibles avec le développement urbain. Il s'agit de trafics nécessitant une activité de grutage avec valeur ajoutée, un besoin de stockage de proximité pour la distribution : graines pour l'approvisionnement de Saipol, éoliennes à installer, engrais des coopératives agricoles, carbonate pour les entreprises de la vallée de la Bresle, ferrailles et matières provenant du bassin parisien à exporter, bois d'entreprises locales...

L'offre de service autour du bassin de Paris sera consolidée par la mise à disposition de l'outillage adapté avec les grues mobiles, l'aménagement progressif des quais et des bâtiments de stockage, disponibles en location tout autour du bassin : quais des Indes, du Maroc, de Québec et de Norvège. Un nouveau hangar sera réalisé en 2015. Le remplacement du hangar de Scandinavie est également programmé. Le hangar d'Afrique fera l'objet de travaux de mise aux normes et de valorisation adaptées aux nouveaux trafics.

L'objectif est de multiplier les trafics à l'import et à l'export dans le bassin de Paris, d'assurer une croissance du tonnage de produits manutentionnés à hauteur de 300 000 tonnes parallèlement à la production des 400 000 tonnes de graves de mer dans le port extérieur.

Le Port de Dieppe - Atout Manche du Transmanche - optimise les conditions d'exploitation de la ligne

La liaison Transmanche Dieppe-Newhaven dispose d'un trafic stable avec près de 40 000 véhicules poids lourds, plus de 90 000 automobiles et 285 000 passagers. Elle est reconnue comme liaison secondaire vers l'Angleterre, intéressante par une traversée de 4h au sud de Londres et suffisamment excentrée du tunnel sous la Manche. Cette ouverture sur la Manche participe à l'équilibre territorial de l'agglomération dieppoise et de la Haute-Normandie. Cette liaison est un étément essentiel s'intégrant dans le réseau d'infrastructures interrégionales reliant « l'Axe Seine » au « London Gateway » anglais.

L'actuelle Délégation de Service Public auprès de l'exploitant DFDS est prolongée d'un an. Une année 2015 durant laquelle le Département de Seine-Maritime, à travers le Syndicat Mixte de Promotion de l'Activité Transmanche souhaite proposer un modèle économique plus efficace et moins coûteux pour la collectivité départementale.

La transformation des navires avec l'utilisation du GNL, l'étude du meilleur rendement d'exploitation des 2 navires à disposition en fonction du nombre de traversées et suivant les saisons constituent autant de pistes pour réduire les coûts d'exploitation et améliorer la rentabilité de la ligne.

Par ailleurs, la réforme territoriale en regroupant les régions Haute et Basse-Normandie permet d'envisager une réelle concertation sur les liaisons maritimes Transmanche les plus pertinentes entre Calais et Cherbourg.

L'objectif recherché notamment par le Comité Opérationnel Transmanche animé par l'Agglomération Dieppe-Maritime et regroupant les collectivités et acteurs économiques des deux côtés de la Manche vise une augmentation d'ici 3 ans du trafic avec 51 000 remorques PL et près de 100 000 véhicules. Un certain nombre de propositions sont mises en avant pout atteindre cet objectif : maîtrise des coûts de passage, nécessité de conforter l'animation et la promotion de cette ligne par des échanges économiques et touristiques transfrontaliers et par une promotion active de la ligne vers les chargeurs, développement pour le fret d'une plate-forme logistique de groupage-dégroupage au Nord-Est de Rouen raccordée à un schéma logistique cohérent, création d'une aire de stationnement PL sous surveillance vidéo dans l'enceinte du port et/ou à l'entrée immédiate de la ZA Eurochannel. Enfin pour le trafic passager, l'attention sera portée sur les services autobus vers le centre-ville et la gare ferroviaire.

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe ayant investi sur le site pendant sept ans la totalité des produits de l'exploitation Transmanche et réalisé tous les aménagements nécessaires en matière de sûreté, d'accueil et de fonctionnement du terminal Transmanche et de la gare maritime, poursuivra l'action engagée en assurant l'entretien et le confortement des ouvrages maritimes et des équipements, en particulier la passerelle d'embarquement. Les navires pour la liaison transmanche,

ayant vocation à être transformés pour fonctionner au GNL de façon compatible avec la réglementation MARPOL, le Syndicat Mixte du Port de Dieppe étudie actuellement les possibilités pour l'avitaillement des navires en GNL, dans le cadre d'un partenariat avec HAROPA, Ports Normands Associés et le Département de Seine-Maritime.

Enfin pour développer le passage fret et passagers avec un objectif à atteindre de 51 000 camions (+23%) et 100 000 véhicules (+14%), le Syndicat Mixte du Port de Dieppe améliore la compétitivité et consolide la liaison maritime Dieppe-Newhaven exploitée par l'opérateur DFDS en diminuant le coût de la traversée, par l'alignement des droits de port et taxes sur ceux du Port de Caen, voie maritime principale Transmanche en dehors du détroit. Cette réduction des droits de port et taxes à hauteur de 255 000 € par an suivant la prévision de trafic pour 2015 permettra à l'exploitant de la ligne, DFDS Seaways, d'être davantage concurrentiel et de pouvoir proposer en 2015 des tarifs plus attractifs pour tous les véhicules : autobus, voitures, camions, camping cars et motos.

L'opérateur est également encouragé à effectuer davantage de rotations par un abattement de 75% sur les mouvements à partir de 350 escales par an.

Dieppe 1^{er} Port de pêche haut-normand - l'atout mer pour la pêche artisanale et la valorisation des produits de la mer

129 navires dont 12 chalutiers, 69 coquillards chalutiers et 47 fileyeurs caseyeurs composent la flotte haut-normande. Sur cette flotte, 80 navires font moins de 12m, 43 navires font de 12 à 20 m et 6 navires font plus de 20 m. La moyenne d'âge des navires est de 28 ans. Le quartier Dieppe le Tréport représente 62% de la flotte régionale et 73% des navires de la flotte régionale pêchent la coquille Saint Jacques

Les investissements réalisés pour faciliter les conditions de la débarque, pour organiser la vente aux enchères informatisée sous la criée mais aussi la vente directe à l'étal par les familles de pêcheurs, assurer le transport de la coquille Saint-Jacques de la zone de pêche vers le la criée du Port de Dieppe, favoriser l'entretien des navires ont permis de stabiliser la flotte artisanale et de renforcer l'attractivité du Port de Dieppe avec cette année davantage de navires.

Le principal atout du Port de Dieppe est de disposer d'une ressource de qualité avec le produit phare qu'est la coquille Saint-Jacques. Le principal enjeu pour cette flotte artisanale est de garantir le revenu de la pêche tant par une maitrise des coûts d'exploitation que par la valorisation du produit et sa vente au meilleur prix en criée ou en vente directe. La réduction des coûts d'exploitation passe par le renouvellement des navires avec une motorisation plus économe. Le prix des produits peut être amélioré par le tri et la qualité.

Les tonnages de vente en criée ont pu varier d'une année sur l'autre du fait des apports des armateurs par la criée plutôt que par la vente directe. La réglementation européenne sur la pêche et la diminution de la ressource ont aussi limité les apports,

en poisson de façon importante (de 1 700 à 1100 tonnes vendues en criée). La vente en criée de la coquille (plus de 2000 tonnes en 2014) a été consolidée par l'organisation du service de transport et par l'augmentation du nombre d'acheteurs - entre 35 et 40- du fait de l'informatisation de la criée. En 2014, la réglementation sur la première mise en marché ouvre la vente en criée aux acheteurs dès lors qu'ils justifient d'un commerce alimentaire ce qui entraîne les mareyeurs locaux à adapter leur activité. Pour la transformation et la distribution, le Port de Dieppe peut s'appuyer sur neuf mareyeurs et un industriel.

Pour maintenir les prix du marché du poisson à la criée, la mise à disposition d'une trieuse à poissons est souhaitée. Cet équipement serait utile à la flottille pour valoriser le produit pêché. Pour ce faire, il est recherché le meilleur espace pour l'installation de cet équipement à proximité des modules pour la vente en criée.

Le tri systématique de la coquille Saint-Jacques permet de valoriser les tailles de +13cm mieux rémunérées. La traçabilité par l'étiquetage est un gage d'information pour le consommateur dans la chaîne de distribution du produit. Cette étape apparaît importante pour la mobilisation de la profession sur une participation à un label reconnu tel que le Pavillon France.

Les quais de débarque dans les bassins Ango et Duquesne seront équipés de moyens de pesée associés aux grues de manière à faciliter la remise des informations sur les produits.

Le bassin Duquesne sera équipé également de bornes pour l'accès à l'électricité et à l'eau de façon à mieux maîtriser le coût des fluides.

Enfin, le programme de réhabilitation des cases à marée a vocation à favoriser l'activité de décorticage ou de préparation des produits de la pêche.

Un port de plaisance exemplaire doté d'un port à sec unique réalisé dans une ancienne cale sèche réhabilitée

Le Port de plaisance de Dieppe dispose de 458 emplacements à flot dont 363 y compris les 58 places visiteurs dans le bassin Ango. Les installations d'accueil ont été renouvelées.

L'ouverture du port à sec en 2015 avec 300 places pour les bateaux moteurs de moins de 7 m permet de doubler l'offre d'emplacement sur le port de Dieppe sans contrainte de marée. C'est le principal atout du Port de Dieppe par rapport à l'offre régionale.

La réorganisation du bassin Ango associée à la création du port à sec dans la forme de radoub interviendra dans les prochaines années, l'objectif étant d'offrir une offre suffisante d'emplacements pour les bateaux moteurs et de réussir à développer dans

le bassin Ango l'offre pour les voiliers et les navires de servitude dédiés à la maintenance des parcs éoliens en mer.

Le brise houle doit faire l'objet d'une part d'une pose de nouveaux pieux et d'autre part d'une adaptation de chaque caisson pour faciliter leur entretien.

Par ailleurs, le service d'avitaillement des navires doit être revu pour offrir à une clientèle de plus en plus nombreuse un service satisfaisant.

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe continuera à soutenir la pratique des sports nautiques et les manifestations nautiques au côté du Cercle de la Voile de Dieppe et du Club Nautique Dieppois. Le Tour de France à la Voile et la Solitaire du Figaro constituent des événements majeurs, les manifestations sportives régionales Banana's cup, Dieppe Dash rencontrent un grand succès.

Le port de Dieppe espace reconnu et apprécié sur la façade Manche pour la qualité des équipements publics et ses entreprises de réparation navale

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe s'est engagé fortement auprès des entreprises installées sur le port de Dieppe pour mettre à disposition de nouveaux équipements publics ayant vocation à augmenter les capacités du port, développer les activités et mettre en avant les compétences de ces entreprises.

La réalisation de la zone technique avec l'étévateur à bateaux pour lever des navires de 200 tonnes en amont du bassin de Paris a été l'étément déclencheur pour les entreprises de réparation navale. Une étude sera lancée en 2015 pour la reprise de l'étévateur à bateaux entre 200 et 400 tonnes et permettre d'accueillir au-delà de la flotte de pêche haut-normande, les bateaux de servitude, remorqueurs, maintenance pour l'éolien offshore. Avec le nouvel élévateur sur la zone technique et la grue Grove, le nombre de montées n'a cessé de croitre (autour de 50 en 2007 et 94 en 2014). L'objectif de monter 150 à 200 navires par an sur la zone technique serait possible en augmentant la capacité de l'élévateur et en développant l'offre avec une cabine de peinture. Par ailleurs, environ 300 navires de plaisance par an et de manière constante sollicitent le service d'un grutage. Ce service est susceptible d'évoluer avec l'augmentation de la clientèle par l'ouverture du port à sec.

D'un point de vue fonctionnel, les zones techniques dédiées à la plaisance et à la pêche gérées de façon distincte en amont du bassin de Paris ont vocation à être gérées par la même équipe. Pour la clientèle plaisance, le maître de port apportera son appui et veillera à satisfaire les besoins d'urgence avec l'espace technique existant dans l'avant-port.

La réalisation du port à sec automatisé pour 300 navires moteur de moins de 7m dont la mise en service est programmée en 2015 permet d'accroître considérablement la clientèle pour les services de la réparation navale. Le Port de Dieppe augmente de 50% le nombre de ces emplacements tout en rationalisant ses espaces, en particulier le bassin Ango occupé de façon relativement disproportionné par des petits bateaux moteurs et ne disposant pas assez de place pour les voiliers.

La réhabilitation des locaux du chantier naval Manche Industrie Marine programmée en 2015 permettra à cette entreprise de travailler dans de meilleures conditions et de développer les projets de construction et de réparation navale, en lien avec les entreprises de son groupe en région (Mouquet au Havre et Arno à Rouen).

L'implantation de plusieurs entreprises (Cap Fagnet, Mécaoffshore, Voil'à Dieppe) près de la carpente a été un élément moteur pour relancer l'offre de réparation navale et la vente de produits d'accastillage. Ces entreprises qui ont réussi à constituer un pôle seront soutenues par un programme de réhabilitation progressif des bâtiments et par un programme de sécurisation de la carpente visant à préserver cet accès à la mer.

La constitution d'un réseau de professionnels à travers Dieppe Navals et à même de répondre à une demande diversifiée pour la réparation navale est fondamentale pour offrir un service de qualité auprès des pêcheurs et plaisanciers et en lien avec les équipements publics mis à disposition.

Une infrastructure portuaire rénovée, des ouvrages mobiles et fixes modernisés au service des usagers

Le Port de Dieppe compte plusieurs ouvrages mobiles au service des différentes activités exploités par les agents du Syndicat mixte : la passerelle Transmanche, les ponts Ango et Colbert, les portes des écluses des bassins de Paris et Duquesne.

L'ensemble de ces ouvrages a été automatisé à l'exception du Pont Colbert. Leur commande sera centralisée à partir de 2015 au siège du Syndicat Mixte du Port de Dieppe.

Le remplacement du Pont Colbert est l'opération la plus complexe pour les collectivités du Syndicat Mixte du Port de Dieppe du fait de la situation géographique de ce pont au cœur de la ville.

Le pont Colbert est un axe de circulation majeur à l'échelle de la ville. Il supporte un trafic de 12000 véhicules/jour pour environ 1400 manœuvres et 2400 mouvements de navires par an. Le pont Colbert est un ouvrage vital pour l'exploitation du port. Sa vétusté peut générer des désordres qui risquent de paralyser l'activité économique du port comme cela est déjà arrivé alors que la vocation maritime et commerciale du bassin de commerce est confortée depuis 2007 par un ambitieux programme d'investissements et de modernisation de l'outillage, des hangars et des terre-pleins.

Le pont Colbert, construit en 1889, possède une ossature en fer puddlé riveté. Son poids total était à l'origine de 810 tonnes pour une longueur de 70,50 mètres. Transformé en 1938 pour s'adapter au passage des voitures et des piétons, un nouveau platelage en bois à été mis en place et des passerelles extérieures ont remplacé les trottoirs intérieurs. Dynamité et reconstruit en 1944, le pont a également subi de nombreuses réparations et modifications après la seconde guerre mondiale, en modifiant significativement les caractéristiques et l'aspect d'origine.

Les fonctionnalités de l'ouvrage sont contraintes par ses caractéristiques techniques et il ne répond plus aux exigences du temps. La structure métallique du pont aujourd'hui très dégradée réclame de lourdes et coûteuses opérations de maintenance. Le tablier doit être remplacé. L'ouvrage repose sur des quais en maçonnerie de l'époque de construction ce qui nécessite de conforter les quais de la Somme et de la Cale supportant les manœuvres.

Le nouveau pont bénéficiera des technologies les plus modernes. Il sera automatisé avec un système de commande déporté et centralisé au siège du Syndicat Mixte.

Le projet de remplacement du Pont Colbert prévoit la préservation et la mise en valeur patrimoniale du mécanisme hydraulique, de la cabine de manœuvre, qui témoigne d'un geste architectural de son époque et de la salle des machines.

La campagne d'entretien et de confortement des ouvrages concerne la jetée Ouest - stabilisation des caissons jarlans, rejointement, réfection du musoir, réfection du plancher de la claire-voie, la jetée Est ainsi que la réparation de désordres constatés quais de l'Avenir, du Hâble, Henri IV, de la Cale, de l'Yser, de la Somme et de Québec

Remplacement du Pont Colbert et aménagement des espaces urbains



L'opération de remplacement du pont Colbert comprend la consolidation des quais et la prise en compte du bâtiment vétuste de la Capitainerie mais aussi la réalisation d'aménagements à proximité pour valoriser les éléments patrimoniaux du pont Colbert comme la cabine de manœuvre ou encore faciliter la promenade piétonne.

 Réfection du brise-lames près de la jetée ouest et réaménagement de l'espace avec un accès à la mer pour les activités nautiques



Le parking situé au-dessus du briselames près de la jetée Ouest est condamné et l'ouvrage ayant perdu ses capacités techniques doit être démoli. Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe étudie les moyens d'aménager l'espace avec un accès à la mer pour les activités nautiques, accès complémentaire à celui de la carpente.

 Réorganisation et aménagement du bassin Ango pour la maintenance des parcs éoliens offshore



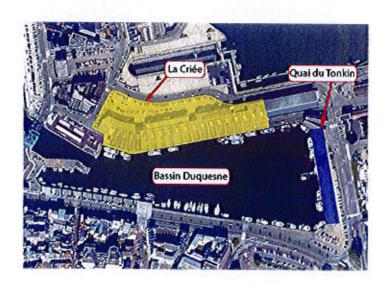
réaménagement du bassin Ango les permettra d'accueillir navires servitude dédiés à la maintenance des parcs éoliens offshore, de disposer de davantage de places pour les voiliers, de reconsidérer les moyens actuels d'avitaillement des navires, de recomposer la zone technique et les parkings pour satisfaire les besoins de grutage d'urgence et les besoins pour l'embarquement du personnel intervenant sur les parcs éoliens marins.

Campagne d'entretien et de confortement des ouvrages fixes



La campagne d'entretien et de confortement des ouvrages concerne la jetée Ouest - stabilisation des caissons jarlans, rejointement, réfection du musoir, réfection du plancher de la claire voie - la jetée Est ainsi que la réparation de désordres constatés quais de l'Avenir, du Hâble, Henri IV, de la Cale, de l'Yser, de la Somme et de Québec

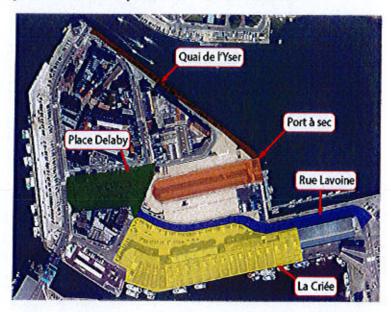
Aménagement des espaces près de la criée et autour du bassin Duquesne



Les espaces bâtis sous la criée réservés aux professionnels de la mer seront progressivement réhabilités pour permettre la valorisation des produits de la pêche : tri, décorticage, préparation pour la distribution... Le stationnement et la circulation étant limités au strict usage professionnel.

Autour du bassin Duquesne, les espaces seront aménagés pour faciliter la débarque et les besoins techniques des pêcheurs tout en conciliant l'usage professionnel avec la promenade des piétons dans la ville.

- Aménagements urbains autour du port à sec pour le développement des activités nautiques et touristiques sur l'île du Pollet



La vue sur le port à sec réalisé dans la forme de radoub est un élément essentiel de l'animation touristique du port. L'ouverture du port à sec en 2015 conduit à relancer l'appel à projets pour finaliser le programme immobilier et l'aménagement des espaces publics. Le projet d'aménagement autour du port à sec met en avant la construction d'environ 5000 m² de SHON sur une surface de 2500 m² bâti pour des magasins d'accastillage et des ateliers au rez-dechaussée, complété aux niveaux supérieurs par des espaces dédiés aux logements, à la restauration et à une résidence hôtelière pour les usagers. L'aménagement des espaces publics concerne la place Delaby et le redressement de la rue Lavoinne et l'aménagement de la pointe du quai de l'Yser

 Aménagement autour de la carpente pour le développement de la réparation navale



La carpente du Port de Dieppe est très fréquentée par les promeneurs et pêcheurs en mer nomades qui disposent de petits bateaux à moteur sur remorque. La circulation et le stationnement de proximité seront améliorés pour fluidifier les mouvements sur les week-ends et la saison touristique.

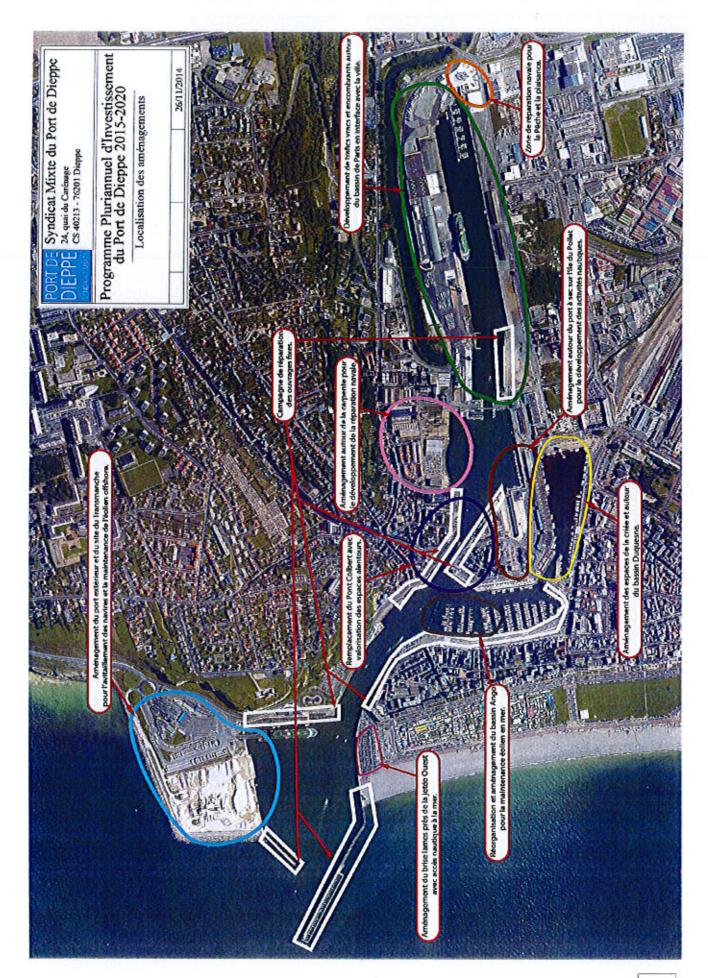
L'espace près de la carpente renait avec les entreprises récemment installées pour la vente et la réparation de bateaux.

A la suite de la rénovation du bâtiment Manche Industrie Marine, les autres bâtiments et les espaces publics feront l'objet d'une réhabilitation aux fins de maintenir et développer dans ce quartier les services liés à l'activité nautique.

 Développement de la zone de réparation navale pour la pêche et la plaisance



La zone de réparation navale pour la pêche et la plaisance située en amont du bassin de Paris a vocation à se développer davantage encore avec des services de grutage performants et la mise à disposition sur le terreplein d'un espace couvert pour effectuer dans les meilleures conditions les travaux de peinture des navires.



Opérations ciblées du Programme Pluriannuel d'Investissement du Port de Dieppe 2015-2020 pour la demande de financement auprès des partenaires financiers.

- 1- Aménagement du quai extérieur pour l'éolien offshore avec poste d'avitaillement pour les navires de servitude des parcs éoliens offshore, la pêche et le Transmanche; Réorganisation du bassin Ango pour les navires intervenant sur les parcs éoliens en mer : 8M€
- 2- Acquisition d'une nouvelle grue mobile pour le commerce autour du bassin de Paris 2 M€
- 3- Remplacement du Pont Colbert : 10 M€
- 4- Aménagement des espaces autour du port à sec pour l'activité nautique : 13 M€
- 5- Acquisition d'une cabine de peinture pour la réparation navale sur la zone technique pêche et plaisance : 2 M€
- 6- Carénage de la passerelle Transmanche nécessitant son immobilisation 2 M€
- 7- Réaménagement de l'espace de la jetée ouest avec la réfection du brise-lames : 2 à 4 M€
- 8- Campagne d'entretien et de confortement des ouvrages fixes (quais, jetées…) : 5 et 10 M€
- 9- Campagne de réhabilitation et de renouvellement des bâtiments portuaires et des voiries 5 à 10 M€

Soit un total de 49 à 61 M€ d'investissement

Par ailleurs, le Syndicat Mixte du Port de Dieppe participera au plan régional de développement des ports de pêche pour améliorer les conditions de la débarque et la commercialisation des produits de la pêche, mais aussi faciliter la réparation navale, ce plan devant être établi au titre du Fonds Européen des Affaires Maritimes et de la Pêche.